

Présents : MM Gaudon, Mathy-Poisot, Pradel, Mmes Di Stefano, Egloff, Favre, Soly, Vermare, Wesse.

Excusées : Mme Mure, Mme Perrin a donné pouvoir à Mme Wesse

Absente : Mmes Gondard.

Secrétaire de séance : Mme Egloff.

Approbation à l'unanimité du CR précédent du 27/11/2023.

**- CCAS :**

Présentation par M. Gaudon.

- Secours : aucune demande mais deux entretiens : une famille de 5 enfants avec le père en arrêt maladie et la mère en cours de formation interrompue pour s'occuper des enfants. Elle est orientée vers la MDR pour faire le point sur les aides possibles. Une autre famille monoparentale avec un enfant est aussi orientée vers la MDR.
- La convention partenariat a été signée avec la CPM. Cela facilitera les échanges.

**- Débat Orientation Budgétaire : présentation par MM Pradel et Mathy-Poisot**

- Annexe 2 : présentation du résultat provisoire de la Résidence Autonomie Les Tilleuls.  
Tableau joint. Le résultat positif de 8600€ est à noter.
  - Commentaires concernant les recettes : excellent taux d'occupation de 99%, pas de problème de paiement des loyers.
  - Commentaires concernant les dépenses : les différentes hausses, les factures en retard, les dépenses liées au personnel, tous ces surcoûts ont été bien absorbés. Il est à noter que l'année 2023 a été l'année où le déficit a été entièrement résorbé.
  - Le CCAS clôt l'exercice avec un excédent de 2690€.
- DOB : Aspect réglementaire : voir le document joint.
  - Missions et actions du CCAS
  - Vie sociale des Seniors
  - Mission déléguée par la commune : plan canicule, grand froid. Il faudra mettre une annonce dans le VIA pour les personnes vulnérables souhaitant s'inscrire au registre
- Budget annexe : résidence des Tilleuls
  - Situation financière rétrospective du CCAS : voir le document joint : Comparaison des budgets de fonctionnement depuis 2020. Daniel Gaudon fait un gros travail pour la maîtrise des budgets (repas des aînés, colis).
  - Recettes de fonctionnement : grosse subvention de la commune en 2023 car 58100€ ont été reversés pour la résidence Les Tilleuls.
- Orientations budgétaires :
  - Principale dépense du CCAS : les colis et repas de fin d'année : on reste sur le même ordre de dépenses pour l'année 2024. Remarques : « Docume » intègre le coût de l'activité « Chauffe-citron » ; « Charge de personnel » : concerne le salaire du directeur réparti entre le CCAS et la RA. En 2024, la RA a un budget équilibré.
  - Recettes fonctionnement du CCAS : subvention de la commune : 60.000€.
  - Budget RA : voir le tableau p 9 -
  - Faits marquants pour 2024 :
    - Augmentation des loyers et des tarifs de restauration. Le département nous contraint sur les loyers avec une augmentation limitée. Une lourde démarche de prise de contact avec le département a été faite pour élaborer un budget base 0 afin de voir les dépenses afin d'arriver à l'équilibre. Le département a autorisé une augmentation de 16% mais le loyer était bas au départ. Maintenant on est au niveau moyen des loyers pratiqués dans le département. (Voir le courrier du département joint). Cela représente au maximum 120€ en plus par mois. Comme

la résidence est habilitée à l'aide sociale, le résident peut la solliciter en cas de besoin.

- Négociation avec 3F (propriétaire de la RA) : le loyer qu'on paye à 3F a diminué suite à la fin de 2 emprunts. Une partie de ces « économies » est reversée au fond prévu pour les travaux de rénovation qui seront à prévoir, vu l'âge du bâtiment.
- Cadrage pluriannuel : analyse des besoins sociaux. Le CCAS permet de réaliser la politique sociale de la commune. L'ABS a permis de lancer des actions au niveau de la commune et s'est révélée utile pour avoir une meilleure connaissance de la population.

Approbation à l'unanimité des présents

- **Questions diverses :**

- Demande par l'intermédiaire de la Région de bénéficier du dispositif « femme subissant des violences » : 10 boutons d'alerte demandés. Le CCAS en bénéficie gratuitement. 1 bouton sera réservé à un couple de la résidence. Les autres pourront être donnés en cas de nécessité.
- Petit-déjeuner de la sécurité avec le commandant de la gendarmerie : tous les maires sont invités. A l'occasion de ces rencontres, le point est fait sur la délinquance dans les villages ; des cambriolages, mais surtout des violences intra familiales qui sont en augmentation.
- La question est posée concernant le logement d'urgence : on peut proposer 1 logement à la résidence, ou à l'hôtel. La tentative de se rapprocher de Tarare pour les locaux d'urgence n'a pas abouti. Les bailleurs sociaux peuvent aussi être sollicités mais le lieu d'hébergement n'est pas maîtrisé, cela dépend des disponibilités.
- Cours de secourisme : gestes de 1er secours ont été pris en charge par la commune (2 sessions en Juin et Septembre). La formation peut être faite par la Croix Blanche. C'est une demande de Simone Soly pour le Centre Social.

- **Résidence Autonomie- présentation par M Mathy-Poisot :**

- Augmentation des loyers et de la tarification des repas. voir doc joint.

Adoptés à l'unanimité des présents.

- Avenant à la convention d'archivage : une intervention sur 1 jour, au lieu de 2, est suffisante. Cela permettra de faire une économie. Décision adoptée à l'unanimité
- Contrat du photocopieur : 2 devis ont été demandés. La société Abisse est la plus avantageuse.

Choix approuvé à l'unanimité des présents

- Rapport Social Unique : il date de 2022 et a déjà été présenté à une autre instance (voir doc joint). Quelques éléments notables : le très faible taux d'absence (0). Cela montre que la structure fonctionne bien, le personnel est très impliqué, avec une réelle coopération et le souci de s'entraider.
- Résultats de l'élection du conseil de Vie Sociale : voir doc joint. Il est dommage que les familles ne participent pas plus lors de ces élections.
- Taux d'occupation : 12 dossiers en attente. Le taux actuel est à 100% d'occupation.
- Vie de l'établissement : 2 soirées ont été organisées : soirée gaufres et soirée pyjamas accompagnées de projection de photos de voyage et le récit d'anecdotes personnelles. La prochaine soirée sera sur le thème du Brésil et du Carnaval avec des bugnes. Elle aura lieu le 21 Février, à partir de 20h. Cette animation est très appréciée des résidents avec en plus un coût très modeste.
- Les résidents devraient pouvoir aller aux thermes 2 jours à Vichy, le dossier est en attente de validation.

- **Questions diverses :**

- Bilan sur la récréation musicale : merci à ceux qui ont participé et aidé. 128 personnes présentes des 4 villages. Le Groupe Via Sud a été vraiment apprécié.
- Repas des aînés : un rapprochement de Dareizé avec St Loup a été proposé. Les participants de St Loup sont d'accord, ainsi que ceux de Dareizé (qui n'étaient que 13). Il a

aussi été question de l'âge minimal pour participer : on conserve l'objectif d'harmoniser tous les villages à 75 ans, même si il n'y a pas de « nouveaux » pendant quelques années encore.

- L'activité « Chauffe -citron » recommence le mardi 20 ou 27 février (date à confirmer). Il faudra relayer cette information au centre social. Les flyers sont en cours de confection.

La séance est levée à 20h25



A collection of approximately ten handwritten signatures in black and blue ink, scattered across the page. Some signatures are more legible, such as 'Vishéaux' in blue ink, while others are highly stylized and difficult to decipher. The signatures are arranged in a loose, non-linear pattern.

